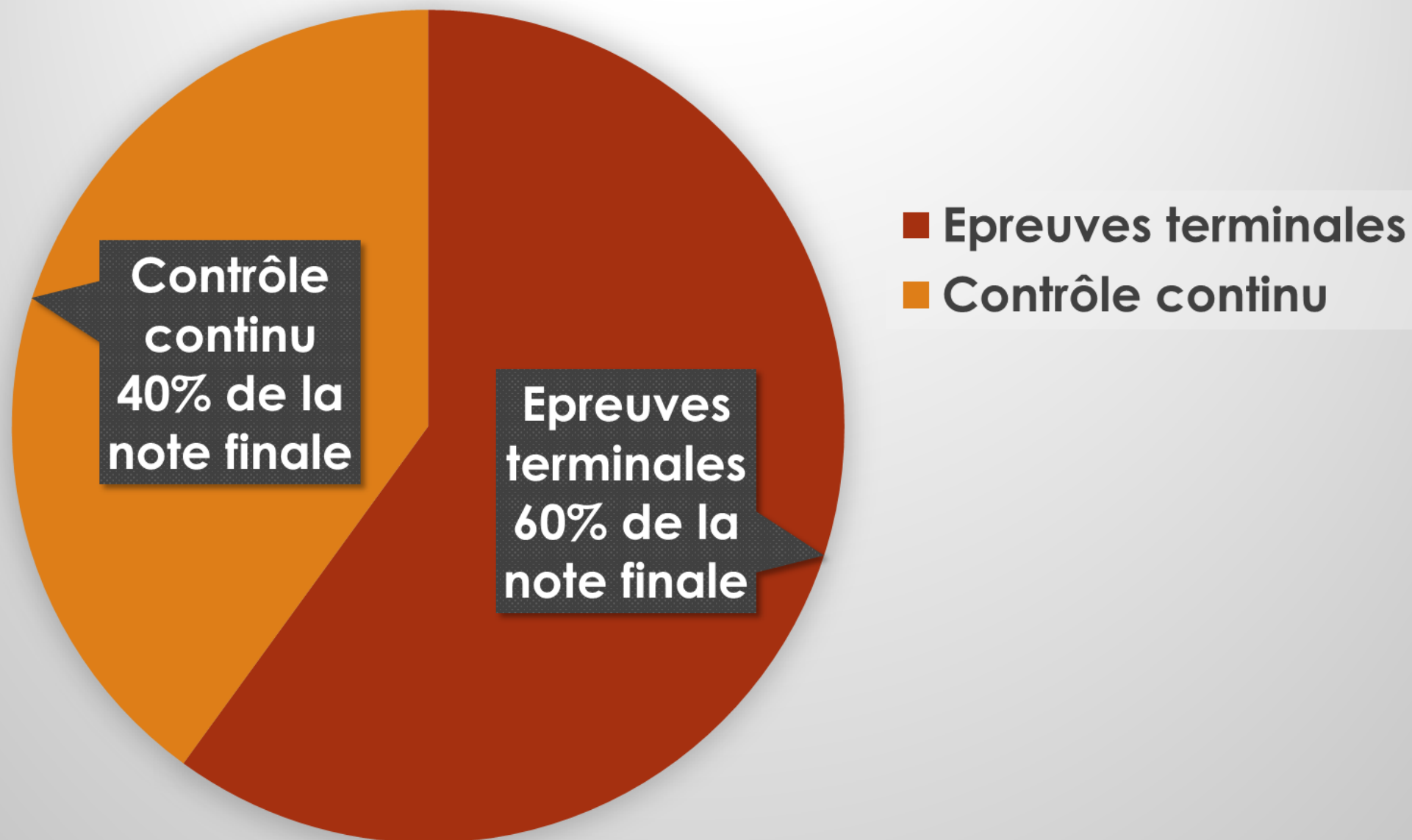




BACCALAUREAT

à compter de 2022

Le nouveau Bac :

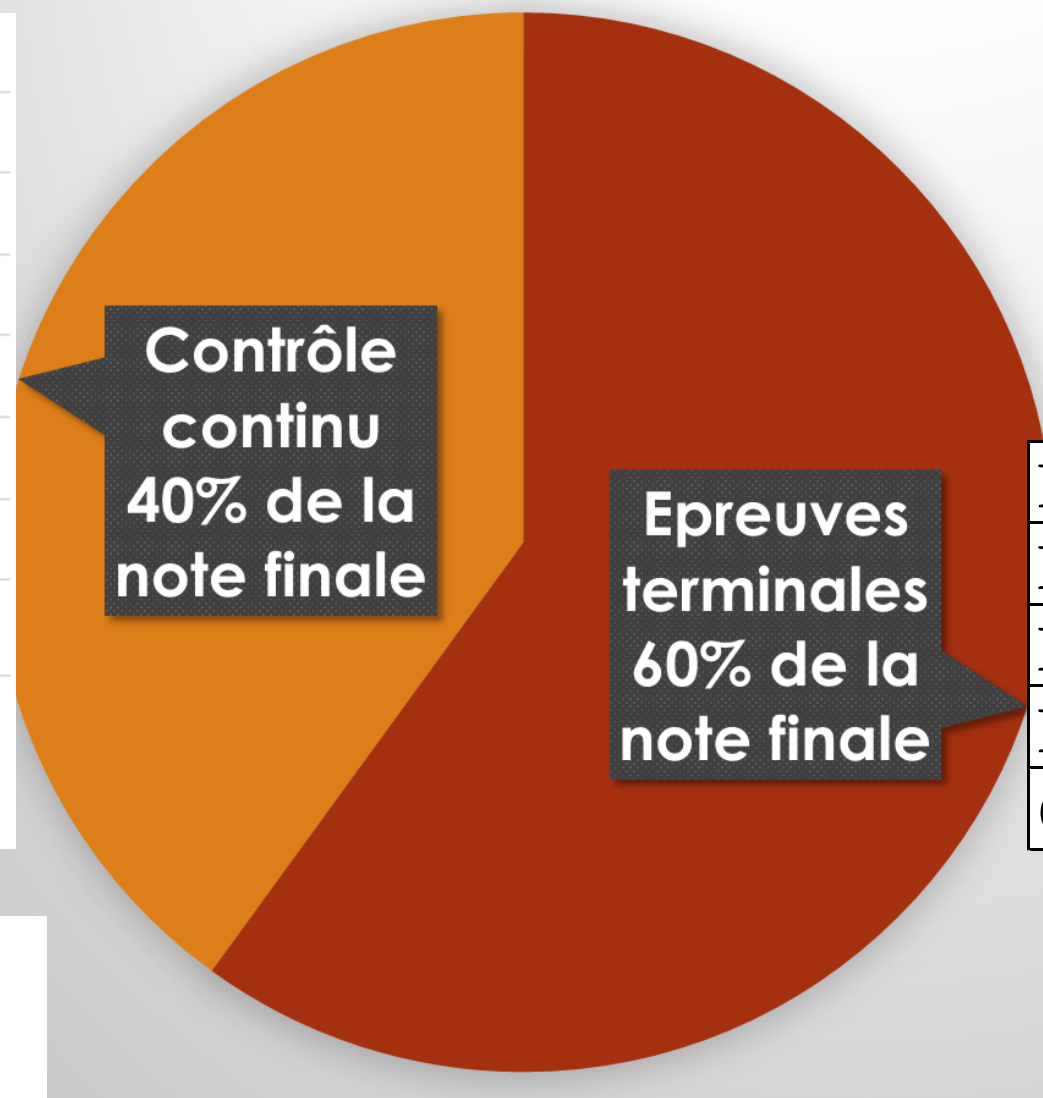


LVA*	6 *
LVB*	6 *
HG*	6 *
EPS*	6 *
Ens Sc*	6 *
EDS abandonné en fin 1ère	8
EMC*	2 *

* La moitié du coefficient affectée à la moyenne annuelle de Première, l'autre moitié affectée à la moyenne annuelle de Terminale.

Enseignements optionnels :

- Poursuite de l'enseignement optionnel choisi en première (le cas échéant) (**coef 4**)
- Choix d'un enseignement optionnel disponible uniquement en classe de terminale (**coef 2**)
- Maximum de coef en lien avec options : 14**



Français	10
EDS 1	16
EDS 2	16
Philosophie	8
Grand Oral	10



Importance de l'année de Première :

- pour l'obtention du baccalauréat**
- pour la construction du projet d'orientation post-bac**

- 
- Une année qui compte pour l'obtention du baccalauréat

- Un enseignement avec une épreuve anticipée : **le français (coef 10)**

- **Tous les autres enseignements** pour lesquels la moyenne annuelle coefficientée intervient

<https://www.education.gouv.fr/ajustements-proposes-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-323861>

Première

sept.

janv.

juin

Français
écrit et oral

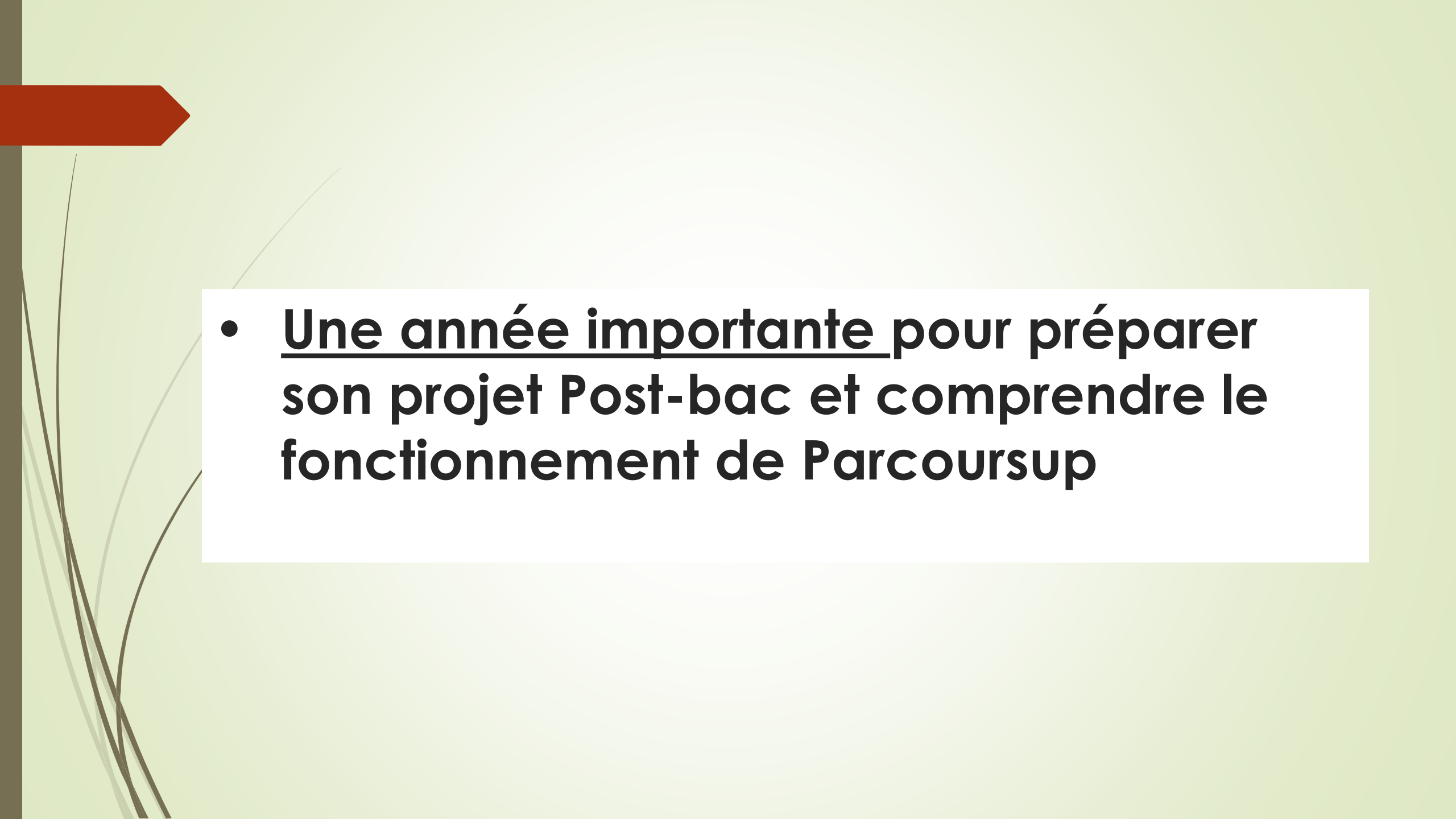


L'épreuve finale de français **en juin**

L'épreuve obligatoire anticipée de français comporte :

- un écrit 4h
- un oral 20 minutes.

Un sujet 0 de l'épreuve anticipée de français est [téléchargeable sur le site d'Eduscol.](#)

- 
- **Une année importante pour préparer son projet Post-bac et comprendre le fonctionnement de Parcoursup**



Les enseignements de Terminale

Toutes les séries'

Enseignements communs

Terminale

FRANÇAIS

-

PHILOSOPHIE

4 h

HISTOIRE GÉOGRAPHIE

3h

LANGUE VIVANTE A
ET LANGUE VIVANTE B

4 h

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

2 h

Enseignement Scientifique

2 h

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

18 h / an

Enseignements de Spécialité en vert au Lycée Las Cases

L'élève conserve
**2 enseignements de
spécialité** en
terminale

6 h pour chacun, soit
un total de **12 h**

**Il faudra donc
abandonner un EDS de
1^{ère} : décision à prendre
au 2^e trimestre**

Enseignements de spécialité

Arts (cinéma-audiovisuel)

Biologie, Ecologie (dans les lycées agricoles)

Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociales

Enseignements optionnels

Enseignements optionnels possibles en terminale

- Poursuite de l'enseignement optionnel choisi en première (le cas échéant) (coef 4)
- Choix d'un enseignement optionnel disponible uniquement en classe de terminale (coef 2)

Droit et grands enjeux du monde contemporain

Mathématiques expertes

Pour les élèves ayant choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Mathématiques complémentaires

Pour les élèves n'ayant pas choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Les notes obtenues dans ces enseignements optionnels seront considérées dans leur intégralité. L'ensemble de ces enseignements optionnels ne pourra donner lieu à une évaluation excédant 14 coefficients

Les épreuves de Terminale

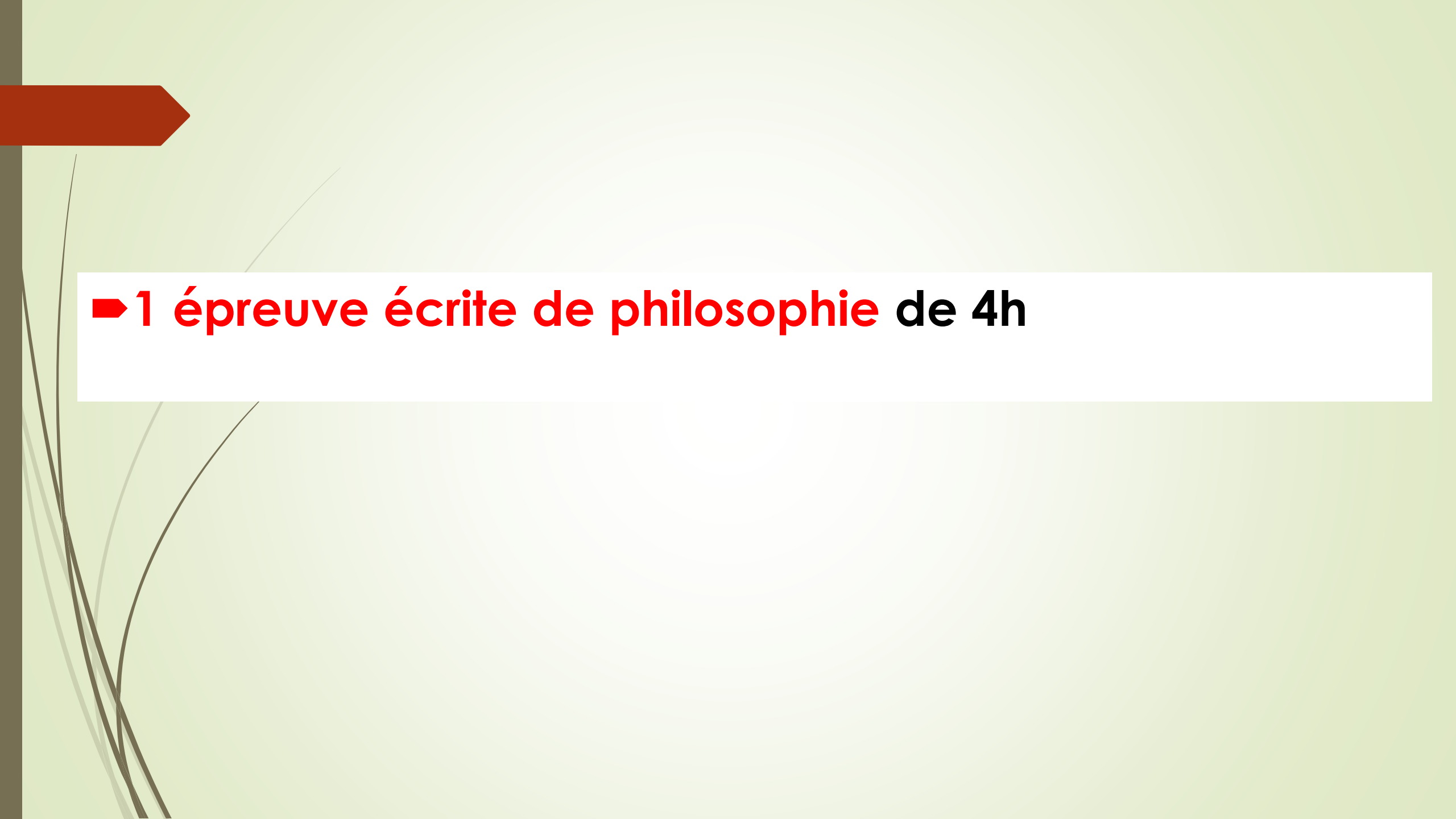


Les 4 épreuves finales.



➡ 2 épreuves écrites sur les spécialités choisies :
Evaluation en mars .

- numérique et sciences informatiques ; physique-chimie ; SVT :
 - 3h30 d'écrit
 - 1h à 1h30 d'épreuve pratique pour numérique et sciences informatiques ; physique-chimie ; SVT
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; littératures, langues et cultures de l'antiquité ; mathématiques ; sciences de l'ingénieur ; sciences économiques et sociales (SES) :
4h d'écrit



➡ 1 épreuve écrite de philosophie de 4h

➡ 1 grand oral de 20 minutes :

Finalité de l'épreuve :

L'épreuve permet au candidat de montrer sa **capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante**. Elle lui permet aussi de **mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel**.

Évaluation de l'épreuve :

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction.

Le Grand Oral

Le déroulement de l'épreuve

- Deux questions (une par EDS), disciplinaires ou interdisciplinaires sont préparées pendant l'année scolaire. Une seule est choisie par le jury.
- Durée: 40 min (préparation 20 min + avec le jury 20 min)
- Déroulement de l'épreuve:
 - **5 min, debout, SANS NOTES** : Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.
 - **10 min**, assis ou debout : Le jury interroge le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité pour évaluer ainsi la solidité de ses connaissances et ses capacités argumentatives.
 - **5 min**, assis ou debout : Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études et son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat